

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE FINANCEMENT ET LA MODERNISATION DE L'ACIÉRIE DE SYDNEY (N.-É.)

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adressait au ministre de l'Expansion économique régionale, mais en son absence, je la poserai à mon collègue de Cap-Breton, le vice-premier ministre. Elle porte sur le projet de contrat entre SYSCO et la société Tree Island Steel de la Colombie-Britannique.

Comme le ministre de l'Expansion économique régionale nous a dit la semaine dernière que les deux parties au contrat devraient pouvoir en arriver à une décision provisoire, le vice-premier ministre est-il en mesure de préciser quelle sorte d'accord provisoire envisage le ministre de l'Expansion économique régionale et si la Chambre peut s'attendre à une déclaration à ce sujet avant l'ajournement? C'est le 20 décembre, aujourd'hui.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je dirai à mon honorable ami que nous ne pourrons sans doute pas faire de déclaration au sujet de l'usine Sydney Steel avant l'ajournement prévu pour la fin de la semaine.

Ce qui ne veut pas dire que la question du député n'est pas importante et que le gouvernement n'y attache aucun intérêt. Bien au contraire. En fait, hier, un certain nombre de ministres ont étudié assez à fond les difficultés qu'éprouve l'industrie de l'acier en Nouvelle-Écosse, et plus particulièrement les propositions que nous a faites le premier ministre Buchanan en ce qui a trait à une aide fédérale éventuelle. Les gouvernements fédéral et provincial s'entretiennent constamment de la question et continueront de le faire.

* * *

L'INDUSTRIE

LE PRÊT À LA TREE ISLAND STEEL (C.-B.)—LE CONTRAT AVEC SYSCO (N.-É.)

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, je remercie le vice-premier ministre de sa réponse très encourageante. Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce, mon ancien voisin de pupitre, qui connaît bien les problèmes économiques et le chômage dont souffre l'Île du Cap-Breton.

Ma question a trait au prêt de 40 à 50 millions de dollars, récemment annoncé par la Commission d'expansion des entreprises, à la compagnie Tree Island Steel de la Colombie-Britannique. Le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre si ce prêt est consenti à la condition expresse que Tree Island respecte son contrat à long terme avec SYSCO, que les dispositions financières pour la modernisation de l'usine de SYSCO soient ou non fixées d'ici le 31 décembre?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne dirais pas que le prêt en dépend, mais il est à espérer que cet emprunt servira à rénover et à agrandir les installations de SYSCO, tout comme l'aide

Questions orales

que pourra lui accorder aussi mon collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

L'ACQUISITION DE NORDAIR—LA RATIONALISATION DES TRANSPORTS AÉRIENS RÉGIONAUX

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-il dire à la Chambre s'il s'occupe toujours de rendre Nordair au secteur privé, et dans quelle mesure il réussit à remplir sa promesse de rationaliser les transports aériens régionaux?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je m'occupe constamment de ces deux questions. Je n'ai rien d'autre à ajouter pour le moment, et je pense qu'il vaut mieux que je m'abstienne d'essayer de parler des consultations ou négociations tant qu'elles ne seront pas sur le point d'aboutir.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il confirmer, ou du moins en prendre avis, une déclaration que faisait récemment un de ses prédécesseurs, l'ancien ministre des Transports, Lionel Chevrier, maintenant président de Québecair, qui disait en substance que Québecair avait bon espoir d'acquiescer Nordair afin de réaliser la fusion de ces deux transporteurs régionaux.

On a également dit qu'Air Canada serait peut-être autorisé à prendre en charge les routes aériennes arctiques dans l'île de Baffin que desservait auparavant Nordair. Le ministre peut-il nous dire si les négociations sont aussi avancées que le laisse entendre M. Chevrier?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je ne vais pas modifier ma réponse précédente. Je tiens à m'abstenir de commenter les spéculations et les rumeurs. Comme il est naturel que ces questions piquent beaucoup de susceptibilités commerciales, il serait peu sage que j'en parle de manière superficielle.

LA POLITIQUE À L'ÉGARD DES TRANSPORTEURS AÉRIENS RÉGIONAUX

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports dira-t-il à la Chambre s'il fera un nouvel énoncé de politique gouvernementale à l'égard des transporteurs aériens régionaux avant d'annoncer la décision concernant Nordair ou avant de procéder à une telle rationalisation des transports aériens régionaux?

● (1432)

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il est fort possible que je clarifie davantage la politique contenue dans la déclaration qui a été faite au moment de l'annonce de la décision concernant Nordair. La Commission canadienne des transports est actuellement saisie d'un certain nombre d'autres questions se rapportant aux transporteurs régionaux. Je crois qu'il pourrait être utile à la Commission que je clarifie un peu les déclarations contenues dans cette annonce.